



## ZONE DE DISTRIBUTION : RESEAU BERNEDE DURET

### Conclusion sanitaire

### Indicateur global de qualité

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité.  
Elle peut être consommée par tous.

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage :  
FORAGE EAUZE "BERNEDE". L'eau qui l'alimente  
est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 4444  
personnes sur 5 communes  
(BRETAGNE-D'ARMAGNAC, CASTELNAU  
D'AUZAN LABARRERE, CAZENEUVE, EAUZE,  
LAGRAULET-DU-GERES). Le responsable des  
installations est : « SYNDICAT ARMAGNAC  
TENAREZE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter «  
SYNDICAT ARMAGNAC TENAREZE » qui assure  
l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle  
contamination des eaux par des bactéries pathogènes.  
Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **16**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

#### NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets  
domestiques et industriels. Le maximum réglementaire  
est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **6**  
Valeur moyenne : **0,627 mg/L**  
Valeur maxi : **1,1 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de  
substances différentes. Le maximum réglementaire est  
0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés  
et 0,1 microgramme/L pour chaque substance.

Nombre de prélèvements : **2**  
Conformité : **100 %**  
Nombre de substances recherchées : **297**  
Valeur maxi : **0,021 microgramme/L**

#### TURBIDITÉ

A

Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en  
suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au  
robinet. Certaines eaux doivent également respecter un  
maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : **16**  
Valeur maxi : **0,42 NFU**

#### FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le  
maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager  
un apport complémentaire en fluor, il convient de  
consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **2**  
Valeur moyenne : **0,17 mg/L**  
Valeur maxi : **0,18 mg/L**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau peu calcaire

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau  
exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil  
réglementaire.

Nombre de prélèvements : **5**  
Valeur moyenne : **14,1 °f**  
Valeur maxi : **28 °f**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence,  
laissez couler l'eau quelques  
minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore,  
mettez l'eau dans un récipient  
ouvert quelques heures au frigo,  
sans excéder 24 heures.

#### RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de  
contamination, il ne doit jamais y  
avoir de connexion entre les  
canalisations d'eau d'un puits ou  
d'un récupérateur d'eau pluviale et  
celles du réseau public.

#### FLUOR



Lorsque la concentration en fluor  
dans l'eau est faible, un apport  
complémentaire en fluor peut être  
recommandé pour la prévention de  
la carie dentaire. Demandez conseil  
à votre médecin ou votre dentiste.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de  
l'eau de votre commune sur le site  
Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 17/05/2025

UDI 032003920

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant.